

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

13 décembre 2019

Date d'affichage :

26 décembre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **19 décembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 2), M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET (à partir de la question de la question n° 4), Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU (à partir de la question n° 4), RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 3

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Françoise LAFOND

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 3

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

QUESTION N° 4

OBJET : Bilan 2018 de l'Action Sociale : information

RAPPORTEUR : Michèle GRENET

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 4 décembre 2019

Depuis 2016 et conformément à la convention cadre Ville/CCAS, un rapport d'activité de l'action sociale est présenté chaque année au Conseil Municipal et au Conseil d'Administration du CCAS.

Ce rapport vise à donner une vision, la plus exhaustive possible, des actions menées en lien avec les axes d'intervention de la politique sociale, familiale et solidaire riomoise confiée au CCAS pour sa mise en œuvre.

De plus, et conformément à l'Art 123-1 du Code de l'action sociale et des familles, il présente une analyse sociodémographique annuelle du territoire de Riom permettant ainsi au Conseil d'Administration de solliciter des analyses complémentaires, notamment thématiques.

A l'issue des bilans successifs et des actions menées en 2018, le Conseil Municipal est informé qu'une nouvelle analyse des besoins sociaux sera portée par le CCAS en 2020 et qu'elle sera accompagnée en parallèle d'un audit, porté par la Commune, et d'une adaptation – en tant que de besoin - de la politique d'action sociale et familiale à un territoire riomois en mutation.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre connaissance du rapport joint à la présente délibération, relatif à l'activité de l'action sociale pour l'année 2018.**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 19 décembre 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL